

République Française
 Département : CANTAL
 Arrondissement : Saint-Flour
ALLANCHE - Commune

Séance du mardi 27 mai 2025

Délibération N° DE_053_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	12
Date de la convocation :		
20/05/2025		
Pour	Contre	Abstention
0	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le vingt-sept mai deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Maurice JALENQUES, Maison des Services), sous la présidence de Philippe ROSSEEL.

Présents : Philippe ROSSÉEL, ALAIN GRIFFE, ERIC VIALA, Roland VEDÈZE, AUDREY BLANQUET, LUDOVIC LETTAS, JACQUELINE BARTHAIRE, CLAUDE PERCHAM, JULIEN THERON

Représentés : Claude HOUSELLE représentée par ERIC VIALA, MÉLIEN DEVÈZE représentée par Roland VEDÈZE, THIERRY MARSILHAC représenté par ALAIN GRIFFE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-1 du CGCT, AUDREY BLANQUET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - SERVICE EAU & ASS. D'ALLANCHE 2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 6156	Maintenance	0	-2 200
014 - 701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0	2 200
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses

		0	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Philippe ROSSEEL
Président de séance

AUDREY BLANQUET
Secrétaire de séance

Annulé